

Joseph CAIGNARD (COGNARD)
Fils de Louis et Jeanne Marc

PARIS #10

Métier du père : marchand fripier à son mariage

Mariage des parents :

ET XV 182 Le 10.02.1664 Ct de mariage devant Michel Desprez et.....

Louis Caignard, marchand fripier à Paris, y demeurant sous la Tonnellerie paroisse Saint-Eustache, fils de Jean, laboureur au Ronsoy proche d'Aumale en Picardie, et défunte.....Payen, et Mathieu Marc, marchand fripier et aide mouleur de bois en portes et plans de cette ville et faubourg de Paris, y demeurant rue du Cygne paroisse Saint-Eustache,

stipulant pour Jeanne Marc sa fille, et de défunte Claude Prion. Sept cents livres de dot dont six cents en deniers comptants et cent en habits, linge, meubles, et hardes.

Trois cents livres de douaire préfix pour la future.

Le mariage a eu lieu avant le 26.04.1664 date de quittance en marge et probablement à Saint-Eustache puisque les deux futurs étaient de Saint-Eustache.

Autre acte :

ET XV 142 Le 07.12.1647 Ct d'apprentissage devant Michel Desprez et

Louis Cagnard fils de Jean, de Ronchois en Normandie, est mis en apprentissage de tissurier rubanier chez Jean Tisserand.

Joseph **CAGNIARD**

Fils de Louis et Jeanne MARC

ET CI 167 Le 03.05.1714 Traité d'office devant J. Baptiste Lecourt et.....

Fut présence Jeanne MARC, veuve de Louis CAGNIARD, aide aux jurés mouleurs de bois à Paris, à son nom à cause de la communauté de biens qui était entre elle et son mari, en la présence et consentement du sieur Louis CAGNIARD, marchand tapissier, et contrôleur de la marchandise de foin, demoiselle Jeanne CAGNIARD femme séparée de biens du sieur Adrien DE LA MESSINE, contrôleur de la marque d'étain, **Joseph CAGNIARD**, bourgeois de Paris, héritiers chacun pour un tiers du défunt Louis CAGNIARD leur père, après qu'elle laisse et abandonne audit sieur Joseph CAGNIARD demeurant avec sa mère à ce présent et acceptant l'office d'aide aux commissaires contrôleurs jurés mouleurs de bois, suivant les lettres à lui expédiées au bureau de l'hôtel de ville le 05.09.1680 signées LANGLOIS, moyennant 15400 L que ledit Joseph CAGNIARD versera sous forme d'une rente annuelles de 400 L.

Joseph CAGNIARD et Geneviève AUDEBOUT seront solidaires pour cet achat.

Suivent de nombreuses conventions.

Les trois frères et sœurs CAGNIARD signent avec Jeanne MARC. **Geneviève AUDEBOUT** ne sait pas signer.

ET CI 190 Le 09.02.1717 Ct de mariage devant J. Baptiste Lecourt et Jean Fabreguettes

Furent présents **Jacques BAUDRY de la MARCHE**, musicien de l'église collégiale St Honoré, demeurant au cloître de ladite église, fils de défunt **Urbain BAUDRY** de la Marche, et **Madeleine BOUCHER** sa femme, ses père et mère, de la paroisse de TROIS-RIVIERES en Canada, pour lui et en son nom d'une part, et **Joseph CAGNIARD**, aide mouleur de bois, et **Geneviève AUDEBOUT** sa femme qu'il autorise, demeurant rue de la Lune, paroisse Notre- Dame de Bonne-Nouvelle, stipulant pour **Marie-Geneviève CAGNIARD** leur fille, demeurant avec eux.

Ils seront communs en biens, mariés selon la coutume de Paris.

3000 L de dot dont 1000 L données la veille des épousailles et 2000 L dans deux ans sans intérêts. Un tiers entrera dans la communauté. La future est douée de 500 L de douaire préfix. Tout le monde signe sauf **Geneviève AUDEBOUT**.

Ces deux canadiens de naissance se sont mariés à Paris. Y sont-ils restés ?

ET CI 229 Le 16.04.1721 Notoriété devant Jean-Baptiste Lecourt et René Péan

Aujourd'hui ont comparu par devant les notaires soussignés, les sieurs Jacques-Guillaume MORAND, bourgeois de PARIS, y demeurant rue Comtesse d'Artois, paroisse St Eustache, et Louis CHAUVIN, maître tailleur d'habits, demeurant sous les piliers des halles. Lesquels ont certifié et attesté pour vérité à qui il appartiendra que le sieur **Joseph CAGNIARD**, aide aux jurés mouleurs de bois, est absent de cette ville depuis deux ans environ. Il serait à leur connaissance actuellement aux Iles de Canada. Ils ont requis acte pour servir et valoir à que de raison.

Joseph CAIGNARD a dû repartir en 1719 au Canada sans prévenir. (Peut-être à la suite du décès de sa femme **Geneviève AUDEBOUT**).